

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 7 décembre 2017

---

# Les arrêts se feront sur demande pour les bus et les trolleybus du réseau tpg dès le 10 décembre 2017

Les Transports publics genevois (tpg) détaillent les changements prévus à partir de dimanche. Ils prévoient une application « conservatrice » des arrêts sur demande qui se généraliseront sur le réseau de bus et de trolleybus. Les conducteurs devront s'arrêter systématiquement en présence de voyageurs. Une attention particulière sera portée aux personnes à mobilité réduite.

Dès le 10 décembre 2017, le réseau des tpg va connaître un certain nombre d'évolutions :

### - Généralisation des arrêts sur demande sur le réseau de bus et de trolleybus

La généralisation des arrêts sur demande sur le réseau de bus et de trolleybus concerne également quatre arrêts de trams : Grangettes (ligne 12), La Dode (ligne 14), Piscine de Lancy (ligne 15) et Maisonnex (ligne 18). Les arrêts sur demande représentent déjà 46% des arrêts du réseau tpg.

### - Mise en service des bus électriques TOSA

Un nouveau parcours s'annonce pour la ligne 23 entre les arrêts Carouge-Tours et Aéroport-P+R47. Il permet un accès plus direct entre Lancy et Genève Aéroport. La ligne 23 bénéficie de la mise en service progressive des bus électriques TOSA dès le 10 décembre 2017.

### - Horaires simplifiés

L'application d'un seul horaire « Vacances », en lieu et place des horaires « Fêtes », « Petites vacances » et « Grandes vacances » entend contribuer à faciliter la vie des clients des tpg.

### - Nouvelle ligne à Meyrin

La commune de Meyrin bénéficie d'une nouvelle ligne, intitulée XA, entre Meyrin-Gare (CFF) et Meyrin-Village (ligne 18). Au début de l'année 2018, un véhicule autonome est appelé à assurer cette ligne. Il fait actuellement l'objet de tests et demeure dans l'attente d'une autorisation officielle de l'Office fédéral des routes (OFROU).

### - Renforcement des lignes Express

Les Lignes Express 5+ et C+ disposent de nouveaux arrêts : Rive (ligne 5+) et Pierre-à-Bochet (ligne C+).

### - Réaménagement des arrêts à la gare Cornavin

Les aménagements réalisés au pôle d'échange de Cornavin concernent l'élargissement des quais sous le passage de Montbrillant. Les portes des trams des lignes 14 et 18 vont s'ouvrir des deux côtés afin de faciliter le transit et améliorer le confort d'accessibilité vers la gare.

### - Offre régulière 7/7 dans le Mandement

La mise en place d'une offre régulière dans le Mandement pour les lignes W et P doit permettre une meilleure synchronisation avec le trafic ferroviaire en gare de Satigny et de La Plaine.

### - Suppression d'arrêts

Les arrêts Route des Jeunes (ligne 23 et 42) et Bois-Gentil (lignes 5 et 25) sont supprimés. L'arrêt Lyon des lignes 6, 9, 10, 19 est remplacé par l'arrêt Gare Cornavin situé en bas de la rue de la Servette.

### - Noctambus

Le Noctambus NE à destination de Gex ne desservira plus Ségny. Le Noctambus NT ne desservira plus Divonne et effectuera désormais son terminus à Bogis-Bossey.

### - Zones transfrontalières simplifiées

Les zones 86 (Thoiry) et 87 (Fereny/Gex) ont été réunies pour ne former qu'une seule zone. La nouvelle zone 87 inclut les lignes F, O, Y et Z. A relever qu'il est désormais possible d'acheter via l'app tpg ou par sms un billet local pour voyager à l'intérieur des zones 81, 84, 85 et 87.

Tous les détails, les nouveaux horaires et parcours valables au 10 décembre 2017 sont disponibles sur [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch) ou en appelant contact tpg au 00800 022 021 20.

Pour de plus amples informations : François Mutter, porte-parole et responsable des affaires publiques des tpg. +41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - [mutter.francois@tpg.ch](mailto:mutter.francois@tpg.ch)